

CINÉ-CLUB, Hanoï

S.A.R.L. « CINÉ-CLUB »
au capital de 300.000 \$
Siège social : Hanoï, 32, rue de France

AVIS DE DISSOLUTION

(Bulletin officiel du haut-commissariat de France en Indochine, 6 novembre 1952)

Par actes en date du 1^{er} janvier 1952 enregistrés à Hanoï le 27 juin 1952, MM. H. Dicquemarre, G. Ezaoui et M. Vallet ont cédé à M. Robert Kingold la totalité des parts sociales qu'ils détenaient.

M. Robert Kingold étant devenu propriétaire de la totalité des 300 parts constituant le capital social, la S.A.R.L. « Ciné-club » se trouve dissoute de plein droit à compter du 1^{er} janvier 1952.

La déclaration de dissolution a été déposée aux greffes des tribunaux de commerce et de justice de paix de Hanoï à la date du 10 octobre 1952.

Pour seconde insertion :
Robert KINGOLD
(5882)
